

CRPE 2026
HISTOIRE GEOGRAPHIE
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Proposition de corrigé

Sujet G1 - Bac +3



**SUJET 2026 – GROUPEMENT ACADEMIQUE 1
PROPOSITION DE CORRIGE**

Ce document est une **PROPOSITION DE CORRIGE**, sachant que d'autres propositions sont également recevables !

Constats :

Ce sujet aborde des thématiques différentes dans les domaines « histoire, géographie et EMC ». Les questions posées sont en phase avec celles traitées durant la formation en HGEMC. Vous étiez donc bien préparés pour y répondre.

**1- Histoire (5 points)
Quelles sont les caractéristiques du régime de Vichy ?**

Les éléments (**écriture rouge**) sont des compléments, mentionnés pour approfondir vos connaissances, qui n'étaient pas nécessairement attendus pour cette épreuve.

<p>Introduction</p>	<p>En septembre 1939, la France engagée dans la Seconde Guerre mondiale contre l'Allemagne nazie est envahie par Adolf Hitler en mai 1940. En moins d'un mois, les troupes françaises sont battues. La signature de l'armistice par le Maréchal Pétain, le 22 juin, la divise en deux zones, l'une occupée et l'autre libre. C'est alors que le gouvernement Pétain s'installe à Vichy dans la zone libre pour diriger la France signant ainsi, la fin de la IIIème République. Comment le régime de Vichy instaure un régime autoritaire et collaborationniste avec l'occupant nazi ? Le caractère autoritaire et antisémite de ce nouvel « Etat français » sera présenté avant de préciser sa politique de collaboration</p>
<p>Le caractère autoritaire</p>	<p>Le régime de Vichy, un régime antirépublicain : Rupture avec les valeurs démocratiques et républicaines,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disparition de la présidence de la République : Maréchal Pétain, qualifié de chef de "l'État français" - Plénitude du pouvoir gouvernemental : nomination et révocation des ministres et secrétaires d'État, responsables devant le Maréchal Pétain qui exerce le pouvoir législatif, en conseil des ministres, promulgue les lois et assure leur exécution - Maréchal Pétain, représenté dans une posture de père de la Nation. - Parlement "ajourné jusqu'à nouvel ordre" durant toute l'Occupation - Remplacement des grands principes républicains « Liberté, Égalité, Fraternité » par l'exaltation des valeurs traditionnelles « Travail, Famille, Patrie » et l'exploitation d'une culpabilité intense face à l'effondrement brutal de 1940 <p>Caractéristiques du régime de Vichy Collaboration politique, économique et policière du régime de Vichy avec l'Allemagne nazie, sous l'influence de Pierre Laval, ancien président du Conseil sous la IIIe République, qui exerce un pouvoir essentiel à Vichy</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suppression des libertés et droits fondamentaux (liberté d'expression, de réunion, de la presse, droit de vote) - Interdiction des partis politiques, censure la presse et surveille étroitement la population. - Mise en place d'une propagande pour défendre le régime et inculquer les principes de la « Révolution nationale » à la jeunesse française. - Société hiérarchisée, fondée sur des valeurs conservatrices et autoritaires. - Exclusion de la pleine citoyenneté pour une large partie de la population

	<ul style="list-style-type: none"> - La « Relève » : travail des jeunes Français volontaires partis travailler en Allemagne, en échange de la libération de prisonniers de guerre, remplacée par le STO (service du travail obligatoire) en 1943
Le caractère antisémite	<p>Persécution des opposants et des minorités, les Juifs et les Tsiganes en particulier Mise en place d'une politique antisémite</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adoption du statut des Juifs, loi du 3 octobre 1940 : exclusion des Juifs de nombreux métiers et de la fonction publique, privation de droits, arrestations et internements - Participation de la police française aux rafles et aux déportations vers les camps nazis - Participation de la politique allemande à la répression qui soutient le régime de Vichy <p>Organisation de la déportation de plus de 60 000 Juifs vers le camp d'extermination d'Auschwitz, d'avril 1942 à décembre 1943, par René Bousquet, antisémite et collaborateur apprécié des nazis, secrétaire général de la police du régime de Vichy</p> <ul style="list-style-type: none"> - la rafle du Vélodrome d'Hiver de juillet 1942 - des rafles d'août 1942 en zone sud - la rafle de Marseille, en janvier 1943 <p>Bilan de la Shoah Environ 5 100 000 morts par suite de</p> <ul style="list-style-type: none"> - la « ghettoïsation » et les privations - des exécutions et autres fusillades - déportation dans les camps <p>Bilan du génocide Tsigane Soupçonnés d'espionnage, les Tsiganes ont été déportés par les Nazis ou internés dans des camps de concentration en France Environ un tiers des 700 000 Tsiganes qui vivaient en Europe est mort, victime du nazisme et de ses alliés</p>
La politique de collaboration	<p>Politique de collaboration de la France avec l'Allemagne nazie sous le régime de Vichy, scellée le 24 octobre 1940 par la rencontre entre le maréchal Pétain et Adolf Hitler Espoir d'obtenir un traitement privilégié dans l'Europe nazie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaboration zélée, satisfaction des demandes de l'occupant nazi par le Gouvernement du maréchal Pétain - Utilisation par les Nazis des demandes de l'État français pour asservir la France et mener à bien l'arrestation et la déportation des Juifs <p>Idéologie réactionnaire, portée par des groupes politiques issus des mouvements d'extrême droite de l'entre-deux-guerres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Souci de revanche sur le Front populaire - Valorisation des valeurs traditionnelles et paternalistes : « Travail, Famille, Patrie » <p>Collaboration économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du S. T. O. (Service du Travail Obligatoire) : exploitation de la main-d'œuvre française par le IIIe Reich <p>Collaboration administrative et policière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rôle des préfetures des Landes et de la Gironde de l'administration pénitentiaire et du pouvoir vichyste dans la persécution et la déportation des Juifs et opposants politiques - Rôle de la Milice française, police politique de Vichy qui supplée la Gestapo et les autres forces nazies présentes sur le territoire. - Rôle de la police française mise à la disposition de l'occupant pour l'arrestation des Juifs lors de la Rafle du Vél' d'hiv'
Conclusion	<p>Même si son projet constitutionnel du 30 janvier 1944 n'a jamais été promulgué, le régime de Vichy s'est néanmoins maintenu jusqu'au 22 d'août 1944 et a pris fin avec la Libération. Il sera déclaré « illégitime, nul et non avenu » par le général de Gaulle.</p>

Même si Philippe Pétain a été jugé et condamné à l'emprisonnement à perpétuité, en 1945, en raison de son âge avancé, il est fondamental d'amener les élèves à questionner les causes et les conséquences des **trois génocides (arménien, juif et tzigane) reconnus par l'ONU**, en les replaçant dans un temps plus long que les deux conflits mondiaux et dans leurs contextes respectifs.

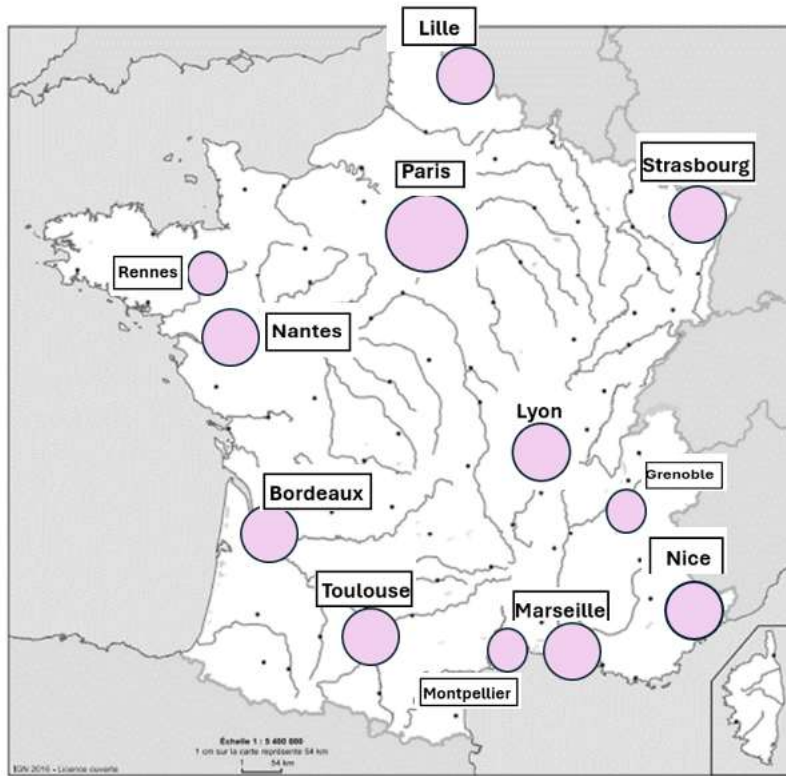
2- Géographie (5 points)

Représentez sur le fond de carte ci-joint la répartition de la population française.

Juste pour information

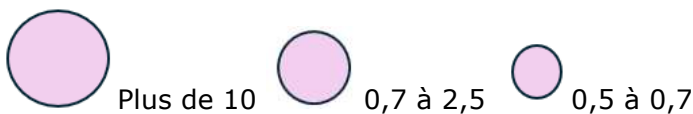
Aires urbaines		
Paris 10 944 094 d'habitants	Lyon 2 326 223 habitants Bordeaux 2 000 000 habitants Marseille 1 635 154 habitants Toulouse 1.330.950 habitants Lille 1 063 491 habitants Nantes 1 011 020 habitants Nice 1 006 402 habitants Strasbourg 802 437 habitants	Grenoble 691 365 habitants Rennes 521 188 habitants Montpellier 480 915 habitants

Titre : La répartition de la population en France en 2020



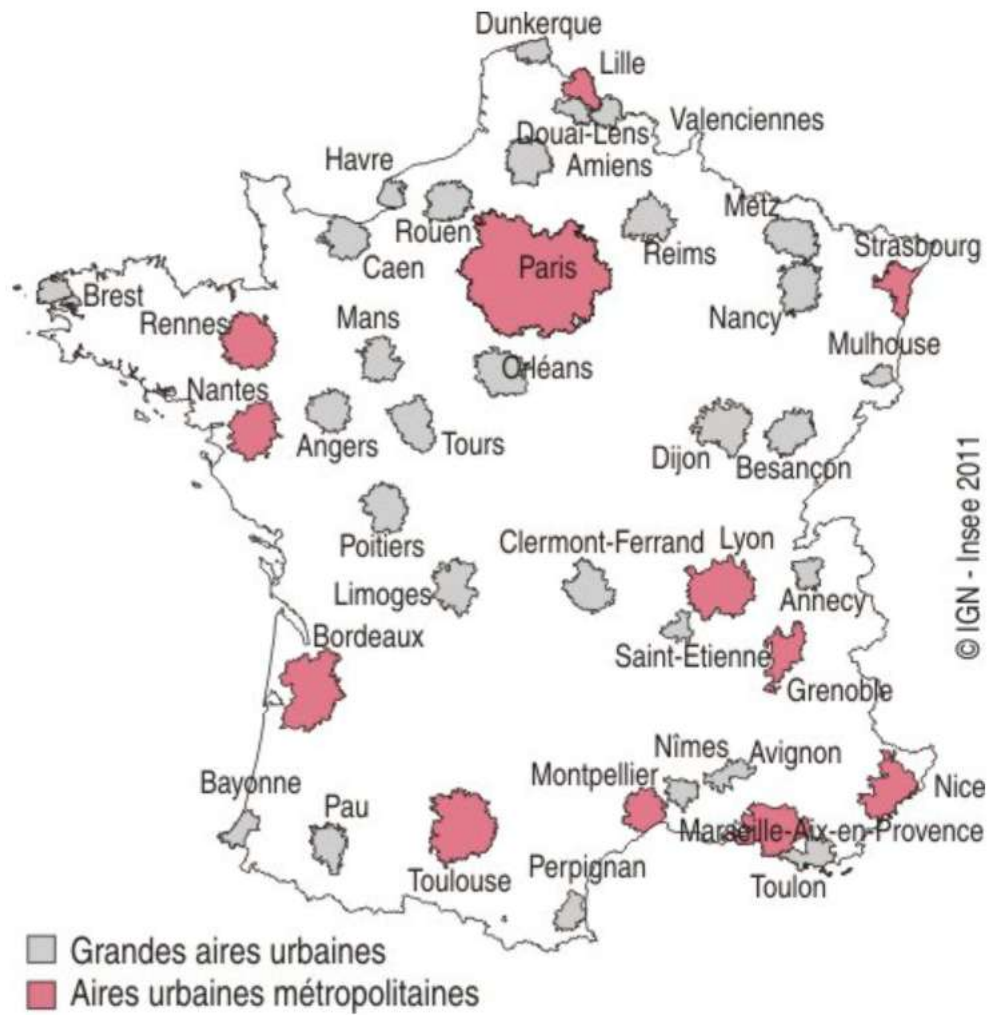
Légende :

Principales aires urbaines (en millions d'habitants)

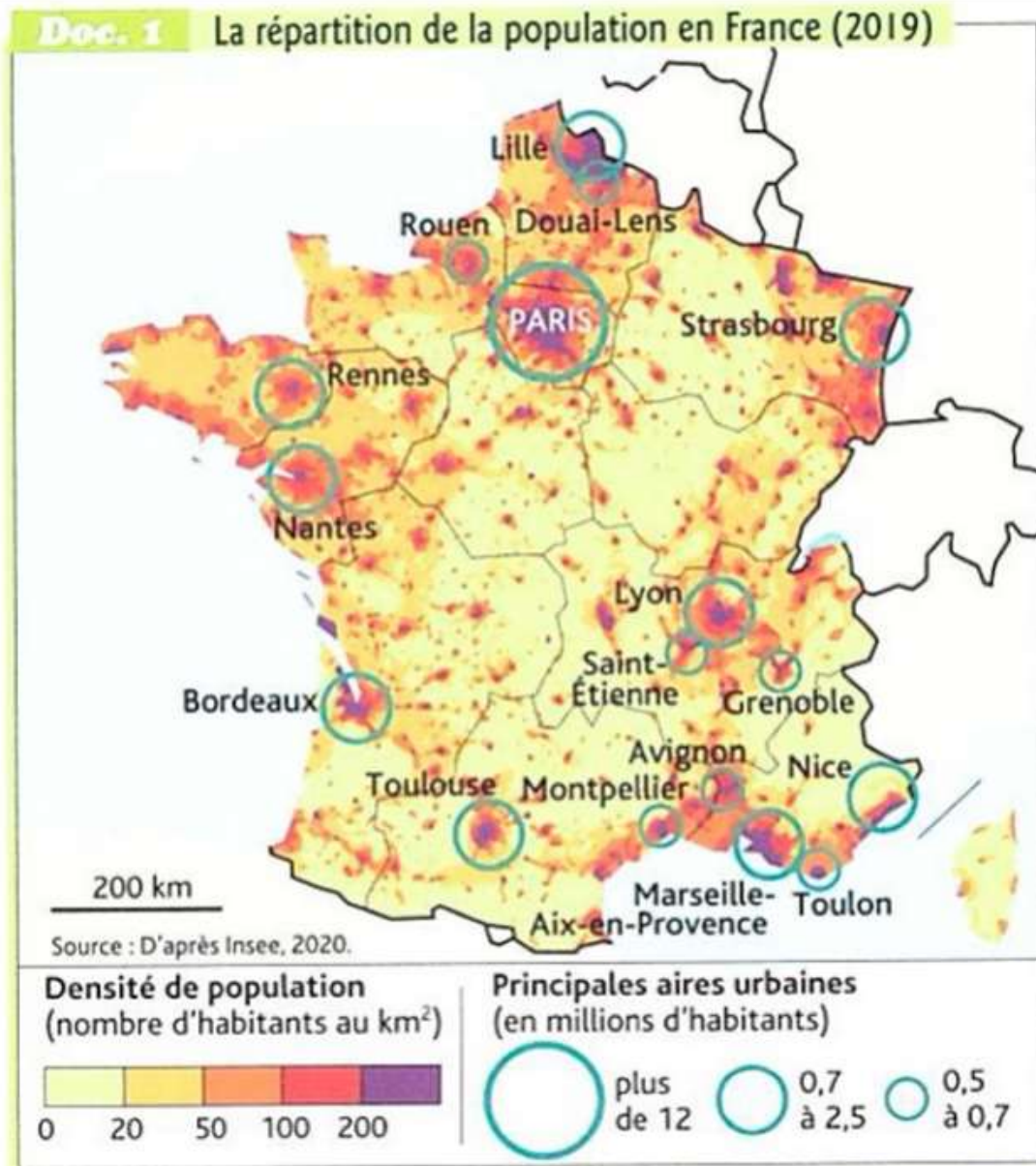


Aires urbaines françaises

Autre proposition



Autre proposition



3- EMC (10 points)

1. Pourquoi l'égalité est-elle considérée comme un principe fondamental de l'école de la République ?
2. L'égalité des droits est affirmée par la loi. Que nous apprend le document 2 ?
3. Montrez comment l'école met en oeuvre le principe d'égalité entre tous les élèves, quelles que soient leurs différences. Précisez comment l'EMC, par ses finalités, peut contribuer à cet objectif

Introduction

Les êtres humains ne sont, bien entendu, pas égaux naturellement. Ils sont inégaux par leurs tailles, leurs poids et leurs forces physiques. Ce sont ces différences qui permettent de reconnaître chaque femme et chaque homme comme une personne différente de toutes les autres personnes.

	<p>La République, qui tient compte de cette réalité, organise la société pour que, quelle que soit la personne, celle-ci ait les mêmes droits et qu'elle puisse bénéficier de la Loi, qui s'applique de façon égale à toutes les femmes et à tous les hommes de la République.</p> <p>Le corpus documentaire, portant sur ce principe, permet de répondre à ces questions.</p> <p>Comme la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité » est inscrite aux frontons des écoles de la République, il s'agit d'abord, de se demander pourquoi l'égalité est considérée comme un principe fondamental de l'école de la République ?</p> <p>Puis, après avoir analysé la note d'information de la DEPP de février 2025 (document 2), comment expliquer que les résultats déclarés ne confirment pas l'égalité des droits, affirmée par la loi ?</p> <p>Enfin, comment l'école, tenant compte des finalités de l'EMC, va-t-elle mettre en oeuvre le principe d'égalité entre tous les élèves, quelles que soient leurs différences ?</p>
<p>Egalité, principe fondamental de l'école républicaine</p>	<p>Ecole républicaine et transmission des valeurs républicaines (document 1)</p> <p>Le code de l'éducation considère l'égalité comme un principe fondamental</p> <ul style="list-style-type: none"> - Egalité des filles et des garçons - Mixité sociale - Egalité des chances : référence à 2005, juste après la crise des banlieues : nécessité et devoir urgent de changer la société. La loi sur l'égalité des chances, initiée par M. de Villepin pour donner une priorité au combat contre les inégalités, notamment dans le système scolaire : acquisition d'une culture générale - Scolarisation inclusive de tous : référence aux lois de 2005 (garantie à chaque enfant en situation de handicap le droit d'être scolarisé dans une école ordinaire, proche de son domicile), de 2013, refondation de l'école de la République (coéducation : participation des parents, quelle que soit leur origine sociale.), de 2019, pour une école de la confiance (introduction du concept d'école inclusive dans le Code de l'éducation) - Lutte contre les inégalités sociales et territoriales (réussite scolaire et éducative) : apprentissage et maîtrise de la langue française, coéducation avec les parents des élèves. - Egalité (d'orientation) entre les femmes et les hommes : qualification reconnue, assurée à tous les jeunes
<p>Acquis différents en petite section</p>	<p>Evaluation par la DEPP des connaissances et acquisitions des élèves scolarisés en petite section de maternelle en février 2022 (document 2) dans les domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture</p> <ul style="list-style-type: none"> - « mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » - « acquérir les premiers outils mathématiques » - compétences transversales <p>Constats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Première année d'école, marquée par des inégalités sociales, de genre et d'âge. - Acquis plus solides pour les élèves nés en début d'année, les filles et les élèves issus des classes favorisées. - Pour les mathématiques, le langage et les compétences transversales, écart de réussite en faveur des filles, des élèves nés en début d'année et de milieu social favorisé - Facteur social et culturel, déterminant sur la réussite des élèves
<p>Mise en oeuvre le principe d'égalité</p>	<p>Le principe d'égalité vise</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'éducation au respect mutuel - l'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes - la prévention des préjugés sexistes - la mixité dans les métiers

<p>entre tous les élèves</p>	<p>Document 3 : la lutte contre les stéréotypes de sexe en CE2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recenser l'ensemble des stéréotypes de genre rencontrés au quotidien - Prendre conscience des représentations stéréotypées sur l'égalité filles-garçons - Déconstruire les représentations stéréotypées - Refuser toute forme de discrimination <p>L'EMC, par ses finalités, contribue à mettre en oeuvre le principe d'égalité entre tous les élèves, quelles que soient leurs différences</p> <ul style="list-style-type: none"> - Egalité entre les filles et les garçons, principe fondamental inscrit dans le code de l'éducation (document 1) - Egalité filles garçons dans les nouveaux programmes d'EMC de manière implicite ou explicite (CM1, 5e , 1e) - EVAR-S : Promouvoir des relations respectueuses et l'égalité de considération et de dignité entre les femmes et les hommes Prévenir le harcèlement, la lutte contre les discriminations et toutes les formes de violence, dont les violences sexistes et sexuelles. - Approche de l'égalité par tous les enseignements pour développer les compétences psychosociales et comportementales des élèves, leurs savoir-être dans le cadre du développement des futurs citoyens <p>Objectifs des mises en oeuvre en EMC</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'é émanciper des rôles attribués à chaque sexe, repérer les stéréotypes, la construction des genres dans l'éducation, dans les médias.. - Prendre conscience des mécanismes de relégation à l'encontre des filles et des femmes (contrôle des filles dans l'espace public, de leur sexualité, orientations et discriminations professionnelles, etc...) - Repérer les tabous et les préjugés associés à la sexualité - Apprendre à dialoguer, à débattre - Réfléchir, rédiger <p>A l'école, au collège et au lycée, il s'agit d'encourager chez les élèves, une pensée critique sur les normes sociales, de les amener à remettre en cause leurs jugements initiaux lors de débats argumentés.</p>
<p>Conclusion</p>	<p>Enseigner le principe d'égalité est une mission fondamentale de l'école. Sensibiliser les élèves à la présence et au rôle des stéréotypes de genre invite au dialogue entre élèves, à la mise en scène en lien avec leur quotidien ou par le biais de supports de médiation (albums, affiches), à l'expression de leur opinion et à une réflexion collective sur l'évolution des rôles, tout en promouvant un message de diversité et d'égalité.</p> <p>Même si l'ensemble des disciplines de l'enseignement contribue à la mise en oeuvre du principe d'égalité, l'EMC et l'EVAR-S restent les domaines privilégiés pour l'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.</p>